

LE JOUR

À l'heure du numérique... penser les médias

Conférence Dans le cadre des activités du master information et communication de l'Université Saint-Joseph et du partenariat avec le Celsa (Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées) – Université Paris IV, une table ronde sur le thème « À l'heure du numérique... penser les médias » a été organisée au campus des sciences humaines.

Sandrine PAYAN

Pascal Monin, professeur et responsable du master, était le médiateur de ce débat. À ses côtés, deux invités venus de France : Valérie Patrin Leclère, maître de conférences au Celsa – Université Paris-Sorbonne et responsable du département médias et communication, et Hervé Demailly, maître de conférences, responsable pédagogique des masters de l'École de journalisme au Celsa et président de la conférence des écoles de journalisme. Également présent sur le panel, Gaby Nasr, rédacteur en chef adjoint à *L'Orient Le Jour* et responsable de la page Technologies. Plusieurs étudiants, journalistes et professeurs ont assisté à cette conférence.

Après une brève introduction du Pr Monin concernant la remise en cause de la valeur des journalistes face à l'évolution rapide du numérique, les invités ont échangé leurs différentes visions de la « concurrence », désormais existante sur la Toile, entre amateurs et professionnels.

La Pr Patrin Leclère a pris la parole en premier : « Les médias ont besoin de se différencier. Ils ont tendance à

courir tous au même scoop, à courir davantage après la montre qu'après l'information qui fait la différence. On a pas mal d'uniformité. Le citoyen ou l'internaute peut prétendre fabriquer sa propre information, il y a donc un risque de nivellement qui est susceptible de dévaloriser les journalistes et de porter atteinte à leur crédibilité et à la confiance qui leur est accordée dans tous les pays. » Elle qualifie cela de « confrontation » et termine sa première intervention en déclarant que les jeunes ont envie de devenir journalistes.

Pour rebondir sur ce qui a été dit, le Pr Demailly évoque, lui, un « paradoxe qui réintroduit les amateurs au sein des professionnels ».

« Les premiers journalistes en France étaient des hommes politiques, des avocats, des élites ayant les capacités d'écrire et des intérêts pour exprimer leurs points de vue. Aujourd'hui, on assiste à un retour de bâtons de cette taille : les journalistes professionnels sont concurrencés par des amateurs. Les premiers citoyens se sont exprimés sur des réseaux qui n'étaient pas encore sociaux mais étaient très consultés. Les journalistes se sont aperçus qu'ils n'avaient

plus ni le monopole de l'information ni le magistère de sa diffusion et cela a remis en cause leur identité professionnelle. On se demande, qu'est-ce que le numérique apporte au journaliste ? Il lui enlève du temps pour investiguer, rencontrer les gens, aller découvrir... mais il lui donne la capacité d'avoir un nouveau réseau de sources différent de celui des agences. Le journaliste doit apprendre à se servir des personnes qui commentent ses articles et qui lui apportent plus de précisions. Il faut travailler en intelligence avec ces gens-là. »

Gaby Nasr prend à son tour la parole et insiste sur le fait que « les amateurs qui se trouvent sur la Toile sont beaucoup plus nombreux que les journalistes. Ils ont même un meilleur accès aux médias numériques que certains professionnels ». « Si Internet constitue une formidable richesse, une base de données fabuleuse, il y a aussi du tout et du n'importe quoi. Les gens ne s'en rendent pas compte. Je ne pense pas qu'un amateur puisse valider une information comme un professionnel. L'information est devenue trop rapide et sa vérification prend plus de temps. On ne

peut plus faire de scoop. Si on sort un scoop et le lendemain il y a un démenti, puis un démenti du démenti... où est la crédibilité du média ? L'information doit être validée avant d'être balancée », ajoute-t-il.

Selon Valérie Patrin Leclère « les médias jouent avec le feu, malgré eux, quand ils se mettent tous à produire les mêmes fils d'actualités, les mêmes fils d'alertes ». « Ils se mettent en concurrence, et des fois dans un même groupe médiatique, car ils sont tributaires d'une recherche de financement en fabriquant du clic sur Internet pour pouvoir vendre de l'audience publicitaire. La course aux clics s'est substituée à la course au scoop qui les conduit à rendre visible, malgré eux, le fait qu'ils ont peu de valeurs ajoutées par rapport aux non-professionnels. Moi, ma conviction est qu'il faut mettre un terme, avoir des chartes éditoriales et des revendications éthiques assumées pour dire qu'est-ce qui fait que le journalisme est journalisme. On a favorisé un journalisme porte-micro ; être le premier sur le terrain au détriment de la crédibilité et de l'investigation », poursuit-elle.

Pour Gaby Nasr, on ne peut mettre sur le même plan les grandes agences internationales et Facebook. « L'information provenant des agences professionnelles est validée car il y a un travail précis qui se fait au préalable », souligne-t-il. Reprenant une citation anonyme, Hervé Demailly rappelle un des rôles actuels du journaliste. « Dans le monde, quel qu'un a dit : sur 7 milliards d'habitants, il y a 6 milliards de smartphones, donc 6 milliards de journalistes. Si nous partons de ce principe-là, nous allons tomber dans une espèce de pagaille, dans une jungle. Vis-à-vis de cet afflux d'informations, c'est au journaliste de faire le choix. »

Valérie Patrin Leclère tient à ajouter que « le rôle du journaliste ne doit pas être uniquement la vérification de la véridité d'une information. Le vrai travail journalistique doit être principalement la création d'informations ».

Concernant le journalisme d'investigation, M. Nasr note qu'il n'existe tout simplement pas au Liban. « Ce n'est pas évident de gratter dans les scandales, sauf dans certains cas pour des sujets consensuels : sécurité sanitaire des aliments, écologie, environnement... Il y a encore du chemin à faire. Et cela pour d'évidentes raisons de sécurité. »

Au terme de ces échanges, le Pr Pascal Monin décide de laisser la parole au public, invitant Me Michel Khadige, professeur à l'USJ, à parler un peu de l'aspect juridique de la situation. « Un des problèmes qui existe sur Internet est le sentiment d'impunité : tout le monde se croit capable de dire tout et n'importe quoi sans en assumer la responsabilité. C'est là où le droit doit intervenir. Toutes les professions sont passées au numérique mais, contrairement au journalisme, elles sont régulées. Le problème dans l'information, c'est que tout le monde s'est senti capable de devenir journaliste. Le droit doit responsabiliser à nouveau ces gens ; le journalisme est une profession comme les autres. Le fait de filtrer une information est une forme de responsabilité. Les utilisateurs des réseaux sociaux



Pascal Monin entouré de Gaby Nasr, Hervé Demailly et Valérie Patrin Leclère.

La dépendance aux annonceurs et aux actionnaires

L'injonction dans laquelle se trouvent les rédactions de tenir compte de l'évolution numérique (Twitter, Facebook...) intervient dans un contexte de fragilisation des journalistes, estime Valérie Patrin Leclère. « D'abord la dépendance aux annonceurs s'est accrue car les éditeurs, pour la plupart, doivent faire face à une baisse des achats d'espaces publicitaires. Ensuite, la dépendance aux actionnaires et aux propriétaires s'est elle aussi globalement renforcée : ils sont d'autant plus soucieux de leurs intérêts qu'ils ne gagnent plus d'argent et même en perdent de plus en plus. Donc eux aussi peuvent se croire autorisés à faire pression sur les informations produites », souligne la maître de conférences.

Pour elle, on fait semblant de penser que le journaliste n'a qu'à faire le petit effort de twitter ses infos pour contribuer à leur visibilité. « Mais ce n'est pas un simple geste ! Être présent sur les réseaux sociaux, c'est un travail de longue haleine, qui prend énormément de temps, qui ne s'arrête pas aux heures de

travail. Quand un journaliste passe plusieurs heures par jour sur les réseaux sociaux, comment ne pas se poser la question du temps qui ne sera pas consacré à l'enquête, à discuter avec des sources, à croiser, à recouper, à prendre le temps de creuser une piste, dans un travail invisible et pourtant absolument nécessaire et essentiel », poursuit Valérie Patrin Leclère.

Comment défendre la spécificité des médias d'information ? « En défendant la cause des journalistes. En assumant la responsabilité sociale du média qui informe, qui met en forme, qui cherche la vérité où elle est cachée, et en revendiquant les compétences professionnelles des membres des rédactions. Les médias n'ont pas grand-chose à gagner en se battant pour être le premier à "publier" une information, pas plus qu'ils n'ont intérêt à être la simple caisse de résonance de ce qui est déjà public. Or c'est malheureusement ce qu'ils font ; ils ne font même plus que ça dans les fils d'info interchangeable qu'ils publient sur leur site... » souligne-t-elle.

Une approche collaborative entre journalistes et internautes

Pour Hervé Demailly, « avec le développement du Web 2.0, caractérisé principalement par une interactivité étendue des internautes, le journaliste se trouve en prise directe et personnelle avec son lecteur. C'est pour lui une situation nouvelle. Certes le courrier des lecteurs a toujours existé, mais il s'agissait alors de messages rédigés de manière manuscrite et adressés à la rédaction du journal. L'écriture manuscrite demandait une construction du courrier et entraînait nécessairement des propos tempérés. Avec le numérique, le lecteur internaute peut réagir immédiatement, sous l'emprise de ses émotions, et en s'adressant directement au journaliste en sa qualité d'individu. Plus de filtre du passage par l'écrit manuscrit ou par celui de la rédaction. Le journaliste est maintenant en prise directe avec son lecteur. » Le maître de conférences poursuit : « Si dans un premier temps le journaliste s'est senti agressé

par la forme et parfois la nature des propos qui lui étaient ainsi adressés, il a aussi très vite remarqué que parmi les citoyens qui lui écrivaient, certains pouvaient lui apporter des éclairages supplémentaires quant aux questions qu'il traitait. » Pour lui, alors que le Web 2.0 permet à chacun de publier tout et parfois n'importe quoi, la notion souvent contestée de journaliste citoyen est vite apparue. Elle s'est heurtée à la notion de journaliste professionnel dans un rapport parfois caricatural des anciens, défenseurs de l'écrit, et des nouveaux relevant du numérique. « Aujourd'hui on peut penser que l'avenir du journalisme professionnel n'est pas dans cette opposition, dans cet affrontement, mais bien dans une approche collaborative, qui devra ou est dans certains cas mise en place par le journaliste », conclut Hervé Demailly.



Étudiants, journalistes et professeurs ont assisté à la conférence.